

Je me trouvais à l'île du Prince-Edouard quand la correspondance *McMullen* m'est tombée entre les mains. Deux de mes ministres, *M. Tilley*, le ministre des finances, et le *Dr. Tupper*, ministre des douanes, s'y trouvaient aussi pour régler certaines questions relatives à la récente entrée de l'île dans la Confédération. Je fis immédiatement mander ces deux messieurs, qui m'affirmèrent fortement ce que j'avais espéré : que les choses seraient expliquées facilement. Je vis cependant que, malgré tout, on ne pouvait tenir à notre programme de laisser le parlement prorogé indéfiniment, et que ma présence pour le 13 août à Ottawa était impérative. Sachant cependant qu'on était à nous préparer une réception à Halifax, je pensai qu'il était mieux de m'y rendre et de n'annoncer la dernière décision prise qu'au dernier moment. En même temps, j'écrivis à *Sir John* que l'état des affaires avait changé depuis mon départ, qu'une vacance pour le temps ordinaire n'était plus possible, et qu'il était nécessaire que le parlement fût réuni aussitôt que possible pour lui permettre de se prononcer sur les questions soulevées entre lui et ses accusateurs.

En arrivant à Halifax, le 29 de juillet, je m'aperçus que l'excitation populaire par tout le pays était à son comble, et que les journaux rivaux faisaient des vues, des sympathies et des intentions qu'on me prêtait non-seulement un sujet de conjectures, mais même d'assertions et de commentaires. La presse ministérielle prétendait, comme si je l'en eusse autorisée, que ma conduite serait telle et telle, — nouvelles auxquelles les journaux de l'opposition répondaient par de violents articles me donnant force conseils. Comme alors je n'avais encore pris aucun parti sur la conduite que je suivrais et que je sentais qu'il m'était impossible d'en arriver à une décision avant que d'avoir vu mes ministres, je résolus de saisir la première occasion de soustraire le nom du gouverneur-général à une telle discussion. Elle ne tarda pas à se présenter, et j'ai l'honneur d'annexer un extrait d'un journal qui est une reproduction d'un discours que j'ai fait à un dîner que me donna le club d'Halifax.

\* \* \* \* \* “ Je pourrais ici, messieurs, terminer cette  
 “ énonciation imparfaite de mes remerciements, si je ne désirais pas faire connaître à mon  
 “ ami le juge-en-chef le plaisir que m'ont causé les paroles qu'il a prononcées relativement  
 “ à ma position officielle comme gouverneur-général. Je sais que ce banquet est pour  
 “ ainsi dire une fête de famille, et qu'il serait très-inopportun de faire ici allusion à la  
 “ politique; mais il me sera permis de dire en réponse au juge-en-chef que s'il y a un  
 “ devoir dont j'apprécie surtout l'importance, comme se rattachant aux fonctions de ma  
 “ charge, c'est le devoir absolu et qui prime tous les autres, de maintenir une attitude  
 “ non-seulement extérieure de parfaite impartialité envers les différents partis qui divisent  
 “ le monde politique du Canada comme celui de la mère-patrie, mais surtout de conserver  
 “ dans le for intérieur parfaitement sur un pied d'égalité ce témoignage de sympathie,  
 “ ce jugement et cette opinion qui élèvent le représentant de votre Souveraine au-dessus  
 “ de tout soupçon d'avoir d'autre désir, but ou ambition que ceux de suivre l'exemple de  
 “ sa Souveraine dans ses rapports avec ses ministres, son parlement et son peuple (applau-  
 “ dissements prolongés); de se souvenir à toute heure du jour qu'il n'a qu'un devoir et un  
 “ but à remplir : administrer son gouvernement dans l'intérêt de tout le pays. (Vifs  
 “ applaudissements.) Il va sans dire, messieurs, que n'ayant encore passé parmi vous  
 “ qu'une année, je ne puis penser que mes opinions et ma manière d'agir en ces matières  
 “ vous sont connues, et il est toujours à craindre, pendant la chaleur des discussions  
 “ politiques qui paraissent se faire dans la presse canadienne avec une vivacité et un  
 “ entrain tout particuliers (rires), que l'on se permette de faire des suppositions nulle-  
 “ ment autorisées sur les sentiments, les opinions et les intentions du gouverneur-général,  
 “ ce qui serait de nature à induire en erreur le lecteur illettré sur la conduite et l'attitude  
 “ du chef de l'Etat. En faisant cette observation, je n'entends pas me plaindre, car s'il y a  
 “ une personne en Canada qui a été traitée avec bonté et considération par la presse; une  
 “ personne envers laquelle les journaux de toutes couleurs se sont montrés pleins d'indul-